



QUESTIONS NOTARIALES DE DROIT DE LA FAMILLE

PAR DAVID BOULANGER,

*Directeur du CRIDON Nord-Est et du CFPN-Lille,
Maître de conférences à la Faculté de droit de Douai,*

CLAIRE PEUBLE,

*Consultante au CRIDON Nord-Est,
Diplômée notaire,*

JOËLLE VASSAUX,

*Consultant associé au CRIDON Nord-Est,
Professeur agrégé des Universités,*

SANDRINE LE CHUITON,

*Consultante au CRIDON Nord-Est,
Docteure en Droit*

VIRGINIE GODRON,

*Consultante au CRIDON Nord-Est,
Docteure en Droit*

ET FRÉDÉRIC VAUVILLÉ,

*Conseiller Scientifique du CRIDON Nord-Est,
Professeur agrégé des Universités.*



Le règlement 650/2012 « Successions » par David Boulanger

- L'application dans le temps du Règlement 650/2012.
- Le nouveau rattachement avec la loi de la dernière résidence habituelle : définition, portée et effets ?
- L'incidence du Règlement 650/2012 sur les dispositions à cause de mort.
- La *professio juris* : intérêt et modalités ?
- Le certificat successoral européen : son établissement par le notaire.



Questions de conjoint survivant par Claire Peuble

1. Comment bien rédiger la libéralité entre époux ?

- Quelles clauses prévoir pour assurer la bonne exécution de la libéralité ?
- Quels sont les textes d'ordre public à respecter (que les logiciels ne respectent pas toujours ...) ?
- À quelle hauteur peut-on gratifier l'époux survivant ?



2. Quelles sont les nouveautés en matière de confection du testament authentique suite à la loi de modernisation et de simplification du droit du 16 février 2015 ?

- L'hypothèse du testateur non francophone, sourd ou muet.



Questions de filiation par Joëlle Vassaux

1. Questions récurrentes :

- L'adopté majeur doit-il adjoindre le nom de l'adoptant à son nom d'origine ?
- Quid du point de départ du délai pour agir en contestation de filiation ?

2. Questions nouvelles :

- Le notaire peut-il recevoir le consentement d'une épouse à l'adoption de l'enfant de sa conjointe, lorsque cet enfant est né d'une insémination artificielle avec tiers donneur anonyme ?
- Le notaire peut-il recevoir la reconnaissance, par le père biologique, de l'enfant né à l'étranger d'une mère porteuse ? À défaut, cet enfant pourrait-il néanmoins hériter de son géniteur ? Par ailleurs, le notaire pourrait-il recevoir le consentement du mari du père à l'adoption de cet enfant ?



Questions d'aide sociale par Sandrine Le Chuiton

- Comment déterminer l'actif net successoral récupérable ?
- Les assurances-vie et les donations sont-elles récupérables ?
- Quelle est la prescription des dettes d'aide sociale ?
- Comment régler un conflit de récupérations ?
- Le notaire est-il tenu de révéler les éléments nécessaires à la récupération des aides ?



Questions de libéralités par Virginie Godron

- Quelles sont les opérations visées par la présomption de gratuité de l'article 918 du Code civil ? Quelle est la nature de cette présomption de gratuité ?
- À quelles dates doit-on réévaluer les biens donnés, tant pour le rapport successoral que pour l'action en réduction ?



- Comment réévaluer une donation de terrain, pour le rapport et/ou la réduction, lorsque la constructibilité a été modifiée depuis la donation ?
- Comment appliquer l'article 860-1 du Code civil lorsque la somme donnée a servi à financer une construction ?



Communauté et société : un couple infernal ? par Frédéric Vauvillé

- La constitution de la société : apport de biens propres ou de biens communs : quelles différences et quelles précautions ?
- Questions de gestion : quelles règles gouvernent la cession de parts ? Cogestion ou gestion exclusive ? Et quid de la perception des dividendes ?
- Questions de liquidation : quelles règles gouvernent l'attribution des parts ? Quid si l'emprunt de la société est remboursé par l'époux associé ? Et par des loyers ?








INSCRIPTION

Maître..... Notaire à.....

Assistera à la conférence de (Merci de mettre une croix en face du lieu de votre choix) :

- » BOULOGNE SUR MER, le mardi 6 octobre 2015 à l'Université du Littoral Côte d'Opale (amphi n° 1).**
21 Rue St Louis à BOULOGNE SUR MER.
 Parking conseillé : Un parking payant est situé à proximité de la Faculté de Droit.
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 29 septembre 2015.**
- » AMIENS, le jeudi 8 octobre 2015 au Lycée ST Rémi (salle « Marie de Louvencourt »)**
Rue des Crignons à AMIENS.
 Parking conseillé : Parking Palais de Justice.
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 1^{er} octobre 2015.**
- » REIMS, le mardi 13 octobre 2015, à la Chambre Interdépartementale des Notaires (salle des adjudications)**
. 44 Cours Jean-Baptiste Langlet à REIMS.
 Parking conseillé : Le parking « D'Erlon » situé face à la gare de Reims est à proximité de la Chambre Interdépartementale
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 5 octobre 2015.**
- » PONT A MOUSSON, le mercredi 14 octobre 2015, à l'Abbaye des Prémontrès**
9 Rue St Martin à PONT A MOUSSON.
 Un parking payant d'une capacité de 350 places est situé à proximité de l'Abbaye devant le Lycée Marquette (Rue St Martin à Pont à Mousson).
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 6 octobre 2015.**
- ENNEVELIN (LILLE), le mardi 20 octobre 2015 au Carré du Hélin**
33 Route de Templeuve à ENNEVELIN
 Parking conseillé : parking sur place.
 **Merci de nous envoyer votre réponse avant le 12 octobre 2015.**

A retourner uniquement
par voie postale
accompagné du paiement

A l'attention de Mme FLEURY

CRIDON NORD-EST,
9 Rue de Puébla,
BP 51212
59013 LILLE CEDEX

Sera accompagné de : M.....
M.....
M.....

Joint un chèque de (**TARIF UNIQUE REPAS COMPRIS : 70 € HT soit 84 € TTC par participant**) à l'ordre du CRIDON Nord-Est. (demande a été faite auprès du CSN pour habilitation dans le cadre des 60h de formation).

Déjeunera Ne déjeunera pas

Souhaite avoir confirmation de son inscription
par courrier électronique à l'adresse suivante :
ou par fax à ce n° :



Notre document de travail sera disponible sur notre site :
www.cridon-ne.org dès le 5 octobre 2015.